

L'opposition municipale déplore l'absence du maire (ou de l'un des deux adjoints) de Senaide à une réunion à Lamarche en date du 27 Mai 2014 en présence de la sous-préfète qui souhaitait, à cette occasion, rencontrer les maires de toutes les communes de la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes des Marches de Lorraine a organisé une réunion en mairie de Senaide le vendredi 27 Juin 2014 en présence de Michel Guillermond, vice-président de la Communauté de communes, Fanny Becker, agent de développement où seuls des élus de la majorité municipale de Senaide Georges Kaarsberg, Jean-Yves Bizot, Yves Sauvageot et Jean-Claude Detroye ont participé.

Cette réunion avait pour but de faire un point sur l'assainissement à Senaide et, paradoxalement, aucun élu de l'opposition n'a été invité ce jour-là !!!!!

Etrange vision de la démocratie locale !

Le président de la Communauté de Communes ayant été informé de cet état de fait, Hélène Bouvier, Jacques Fourcade et Michel Pierdon ont été reçus à Lamarche le 27 Juillet 2014 par Fanny Becker et Michel Guillermond.

D'autres manifestations (inauguration du groupe scolaire de Martigny, remise de dictionnaires aux élèves de CM2...) n'ont pas été signalées à l'élú délégué aux écoles, Jacques Fourcade.

Une réunion a eu lieu à Epinal le 10 Juillet 2014 en présence des élus du département et des agents de l'ONF au sujet de la gestion foncière des forêts municipales; réunion d'ailleurs très intéressante..quant à la place de l'ONF, le rôle des élus, la balance commerciale forestière

Ce sont Josiane Defrain, Jacques Fourcade et Michel Pierdon qui s'y sont rendus, le maire et les adjoints ne pouvant y aller.



Des délégués municipaux ont été désignés pour participer aux élections sénatoriales. Georges Kaarsberg est élu titulaire alors que les trois suppléants sont Yves Sauvageot, Jacques Fourcade et Jean-Yves Bizot.

Renouvellement du contrat avec le Syndicat Mixte d'Electrification

Le contrat d'entretien de l'éclairage public est reconduit sur 3 ans de 2015 à 2018 pour un montant de 104 € annuels environ.

L'opposition demande à revoir la programmation de l'éclairage public selon les saisons. En effet, pourquoi allumer à 21 h en été quand il fait encore jour ? Il serait plus judicieux de procéder à des réglages ponctuels selon les besoins.

Conseil municipal du 13 Août 2014

A l'ordre du jour : devis ONF, devis matériel informatique, modification du poste de secrétariat, rapport sur l'eau 2013 et questions diverses.

Devis ONF (coupe 20)

Le montant total est de 630 € TTC entre cubage, assistance technique



Modification du poste du secrétariat

La secrétaire de mairie sera rémunérée 2,5 heures de plus par semaine car le volume horaire dont elle disposait était insuffisant pour mener à bien toutes ses tâches.

Devis pour le renouvellement du matériel informatique

Quatre devis ont été adressés à la mairie et c'est une société de Vittel : Vit' Informatique qui est retenue avec un devis de 967 €.

Rapport sur l'eau 2013

La secrétaire de mairie a préparé un rapport sur l'eau où figurent les recettes, les dépenses et doit adresser celui-ci à la préfecture. Les élus de l'opposition ont demandé à recevoir ce rapport pour l'étudier attentivement. A suivre dans la prochaine gazette !!!!